RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2e CIRCONSCRIPTION DES VOSGES (SAINT-DIÉ)



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 4 Mars 1973

Candidat de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

présenté par le

PARTI SOCIALISTE

Electrices, Electeurs,

Pendant quinze ans, la même majorité, les mêmes équipes et souvent les mêmes hommes ont dirigé les affaires publiques. Aujourd'hui régnent, toute illusion dissipée, l'injustice, les scandales, l'insécurité, le désordre des esprits et des choses.

Face à ce constat de faillite, le programme commun de la *Gauche Unie* affirme que **ces injustices sont intolérables.** Afin d'y remédier, il prétend qu'il est financièrement possible de prendre les mesures suivantes pour **CHANGER LA VIE.**

SALAIRES

Salaire minimum à 1.000 francs par mois pour 40 heures de travail par semaine. Suppression des abattements de zône et des disparités géographiques. Resserrement de la grille hiérarchique des salaires. Echelle mobile.

RETRAITES

A 60 ans et à 55 ans pour les femmes. Minimum de la retraite vieillesse égale au S. M. I. C. Satisfaction des revendications des A. P. G., A. C. et Rapatriés. Pensions-vieillesse calculées sur la base de 75 % du salaire des dix meilleures années.

LOGEMENTS

Construction de 700.000 logements sociaux par an.

CONDITION FÉMININE

Droits des femmes égaux à ceux des hommes, en matière de salaires, de formation professionnelle, d'emploi et de promotion sociale. Congé de maternité porté à seize semaines. Revalorisation des allocations familiales qui seront versées dès le premier enfant. Construction de 1.000 crèches et de Maisons de l'enfance. Indemnité de frais de garde.

JEUNES

Majorité à dix-huit ans. Construction accrue de petits logements. Service militaire ramené à six mois. Création d'un comité national de la jeunesse.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Résorption du chômage. Pas de licenciement sans reclassement. Restriction du droit de licenciement. Renforcement du rôle des comités d'entreprises dans la perspective de l'autogestion. Limitation des cadences, aménagement des horaires.

ÉCONOMIE

Extension du secteur public. Prévision économique démocratique. Lutte contre le sous-développement régional. Développement de l'industrialisation. Création d'une banque nationale d'investissement.

AGRICULTURE

— Création d'offices fonciers gérés par les agriculteurs. Baux à long terme.
— Nouvelle politique des prix garantissant le revenu des exploitants familiaux.
— Caisse d'assurance et de prévoyance garantissant contre les risques et les aléas naturels.
— Augmentation des prestations familiales ; invalidité et retraites meilleures ; régime de retraite comparable au régime général.
— Enseignement agricole mis à la portée de tous les jeunes ruraux.

COMMERCE ET ARTISANAT

Allégement des charges fiscales, et notamment de la **patente.** Affiliation au régime général de la Sécurité Sociale. Contrôle sévère de l'essor des grandes surfaces.

FONCTION PUBLIQUE

Reclassement des fonctionnaires des catégories A - B - C - D.

FISCALITÉ

Répartition plus juste de l'impôt. Allégement des impôts indirects. L'imposition des profits réels des sociétés sera accrue. Remboursement de la T. V. A. aux communes.

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE

Médecine à portée de tous. **Ordonnances de 1967 abrogées.**

ÉDUCATION NATIONALE

L'école développera chez tous toutes les capacités possibles. **Sa gratuité sera rétablie.** Ce sera un service public et laïque. Le droit à la formation permanente sera reconnu, la fonction enseignante revalorisée.

LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

— Extension des libertés individuelles.
— Suppression de la loi anti-casseurs. Droit de grève garanti. Droits et libertés syndicales renforcés.
— L'information sera soustraite à la domination de l'argent.

COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES

Autonomie renforcée — fiscalité réformée — T. V. A. remboursée — Assemblée régionale élue au suffrage universel.

JUSTICE

Son indépendance à l'égard du pouvoir sera rétablie et garantie.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Suppression au fur et à mesure de sa reconversion à des fins pacifiques de la force de frappe nucléaire. Cessation de toutes ventes d'armes. Amélioration des rapports internationaux.

— Construction d'une Europe au service de tous les Européens et non du grand capital.
— Nouveaux rapports de coopération avec les pays en voie de développement.

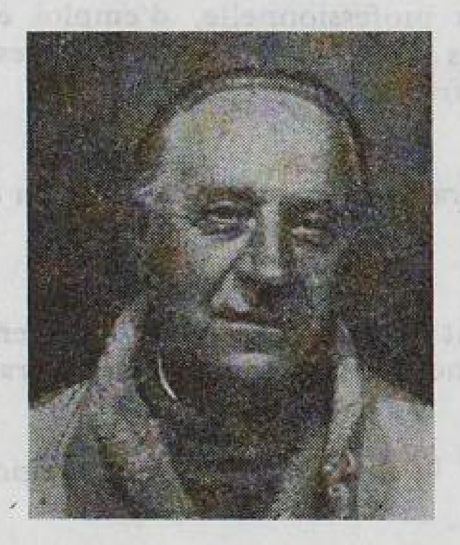
SUR LE PLAN DE LA CIRCONSCRIPTION

LA FIN DES INÉGALITÉS DE SALAIRES ENTRE RÉGIONS freinera l'émigration de notre main-d'œuvre. La Banque Nationale d'investissement et la planification favoriseront les implantations industrielles. Les écoles rurales seront maintenues, les transports scolaires moins longs et gratuits, l'agriculture protégée, le commerce défendu. **La ligne ferroviaire SAINT-DIÉ - COLMAR sera défendue, les voies de communications améliorées.**

Pierre NOEL et **Guy DELACOTE,** au nom des Socialistes, expliqueront et défendront le programme commun résumé ci-dessus, lors de la campagne pour les élections législatives des 4 et 11 Mars.

Pierre NOEL est un habitué de l'Union de la Gauche puisqu'il est depuis 1965 à la tête de la municipalité de Saint-Dié, constituée dans le même esprit, et réputée notamment pour ses nombreuses réalisations sociales. Premier vice-président du Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Dié, il connaît tous les problèmes de la circonscription.

Son suppléant, Guy DELACOTE, polytechnicien, ingénieur général des Mines, a prouvé tout au long de sa carrière sa parfaite connaissance des problèmes économiques ainsi que son sens social.



Pour le bien-être et la prospérité de la circonscription,

VOUS VOTEREZ, dès le 4 Mars, pour notre candidat :

Pierre NOEL

Maire de SAINT-DIÉ
Conseiller Général des Vosges
Premier Vice-Président du Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Dié

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Guy DELACOTE

Ingénieur Général des Mines
Maire d'ANOULD
Officier de la Légion d'Honneur

IMP. ARNOULD - ST-DIE

VU : le candidat